



ENQUÊTE ENVIRONNEMENT

## Les mailles prennent le large



Attendu depuis plusieurs mois, l'arrêté instituant les nouvelles mailles des poissons, est paru au Journal Officiel début novembre. S'ils reconnaissent qu'il s'agit d'une avancée, les chasseurs présents lors des discussions restent sur leur faim.

> Claire Richet

**L**a maille légale de capture, autrement dit la taille minimale en dessous de laquelle un poisson ne doit pas être pêché, est une notion divergente, vague, voire inexistante dans la communauté des chasseurs. Certains connaissent leur existence et en tiennent compte. D'autres n'y prêtent pas attention et se fient à leur expérience et à leur propre mètre étalon. D'autres encore estiment que, maille ou pas maille, faire un "petit" poisson n'est pas glorieux et préfèrent chercher la belle prise. Elles existent pourtant, ces mailles légales, pour la plupart des espèces, et variant en fonction des zones géographiques. Et elles viennent d'être réévaluées. Depuis la parution au Journal Officiel du 6 novembre de l'arrêté qui les fixe, les tailles minimales françaises diffèrent de celles instituées par la Communauté Européenne il y a trois ans. Pas simple de s'y retrouver...

Au départ, ces mailles sont basées sur la maille dite "biologique" du poisson, dans le but de préserver la survie des espèces. L'analyse est simple : en prélevant les petits poissons, donc les jeunes, l'espèce n'aura pas le temps de se reproduire et à terme, pourrait être menacée. Il s'agit d'une mesure de gestion des stocks qui permet aux poissons d'assurer leur descendance avant de se retrouver au bout d'une flèche. D'autres possibilités de préservation sont également envisageables, comme la limitation des



Trop jeune, ce bar ! Surtout depuis l'augmentation de sa maille, passée de 36 à 42 cm en Atlantique. Vérifier systématiquement la taille de ses prises permet d'affiner son sens de la mesure...

## Cinq espèces à la loupe



### LE CORB

Le corb (*sciaenops ocellatus*) faisait partie de ces espèces dépourvues, les pauvres, d'une taille minimale. Les représentants des chasseurs ont insisté pour qu'il en ait une car le GEM (Groupement d'Étude du Mérou) souhaitait voir sa chasse interdite par moratoire (lire l'entretien avec Pascal Mathieu). Sa maille a donc été fixée à 55 cm, en Méditerranée comme en Atlantique, en Manche et en Mer du Nord, une maille bien supérieure à sa maille biologique, entre 25 et 30 cm.



### LE BAR/LOUP

Le bar en Atlantique et le loup en Méditerranée (*dicentrarchus labrax*) ont vu leur taille minimale augmenter. Celle du bar est passée de 36 à 42 cm. Sa maille biologique pour la FCSMP. Même si le débat a fait rage, le résultat final semble convenir à tous puisque la plupart des fédérations de chasse et de pêche s'accordent sur une taille de reproduction entre 30 et 40 cm. En Méditerranée, la taille minimale du loup est désormais de 30 cm, contre 25 cm auparavant.



### LE ROUGET

La maille du rouget-barbet ou rouget de roche (*mullus surmuletus*) a augmenté de 11 à 15 cm sur toutes les côtes hexagonales. Sa taille biologique est proche de 18 cm et la FCSMP préconise de ne chasser que les individus de plus de 20 cm.

## Petite leçon d'hermaphrodisme

Vous saviez peut-être que la daurade était hermaphrodite, c'est-à-dire qu'elle change de sexe au cours de sa vie, mais saviez-vous qu'elle était, précisément "hermaphrodite séquentielle" ? Elle n'a pas les mêmes caractéristiques sexuelles aux différents moments de sa vie, en opposition avec l'hermaphrodisme simultané. Si vous voulez épater les collègues,

vous pourrez aussi leur expliquer que la royale est protandre, elle est d'abord mâle et ensuite femelle. Elle partage cette particularité avec la plupart des autres sparidés, comme le sar. À ne pas confondre bien sûr avec les animaux protogynes, qui naissent femelles et deviennent mâles, comme les girelles ou les vieilles. Si avec ça vous ne gagnez pas à Questions pour un champion...



La FNPSA mesure et pèse depuis longtemps tous les poissons pris lors des compétitions.

engins de pêche, le repos biologique, la diminution de l'aide électronique (les GPS notamment), ou encore la mise en place de quotas. Cette dernière option, voulue par les professionnels, avait été envisagée avant que pêcheurs et chasseurs ne proposent la rehausse des mailles, plus équitable.

### Seulement pour la pêche loisir...

Avant d'aboutir à un consensus, il aura fallu plus d'une année de négociations, avec cinq fédérations autour de la table : FNPPSF (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France), FPPM (Fédération Française des Pêcheurs en Mer), UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs) pour la pêche loisir, FFESSM et FCSMP (Fédération Chasse Sous-Marine Passion)

pour la chasse, avec le soutien de l'Ifremer. L'objectif était d'harmoniser les mailles avec les tailles biologiques et de diminuer, de fait, les prises. Ainsi, une étude menée sur la pêche à la ligne montre qu'avec une maille du bar à 42 cm, un tiers des prises devraient être remis à l'eau.

Là où le bât blesse c'est que la pêche professionnelle n'est pas contrainte à la même réglementation, malgré son impact sur le milieu plus important. Sans compter que toutes les fédérations des usagers de la mer ne sont pas d'accord sur la taille biologique et n'ont pas les mêmes préconisations. Un point sur cette situation casse-tête n'était pas superflu ! Nous vous proposons donc un tableau récapitulatif pour les principales espèces capturées en chasse sous-marine. +

## Interview

### PASCAL MATHIEU

“Une avancée, mais une avancée symbolique”

Revoir les mailles légales à la hausse ne s'est pas fait en un jour. Pascal Mathieu, le président de la FCSMP, s'est invité à la table des négociations pour faire entendre la voix des chasseurs.

+ Comment est née cette discussion ? Elle a débuté en 2008. À l'époque, le projet était d'établir une charte d'engagements où il était fortement question d'instituer un permis de

pêche, ce que nous ne voulions pas. Nous avons réussi à intégrer la concertation et proposé d'augmenter les mailles pour éviter l'institution de quotas journaliers, peu équitables. En s'appuyant

